INFORMATIONS ...

Extrait de L'OISEAU MAGAZINE n°6 (revue de la L.P.O)

ACTUALITÉS

Tournés vers l'avenir... et la tartufferie !

Huîtriers pis-aller

A la L.P.O., on a cru rêver en lisant, dans "*Le siffleur de la Baie de Somme*", journal de la Fédération des chasseurs de gibier d'eau de cette région, un article intitulé "*Enquête scientifique – Tournés vers l'avenir*".

Voilà qu'une opération baptisée "*Deux cents pies*" (quelles pies ?) propose simplement aux chasseurs de tirer deux cents huîtriers pies (mais il faut attendre les dernières lignes pour savoir qu'il s'agit de ce volatile), afin de prélever le gésier et le jabot pour connaître le régime alimentaire et la "*migration saisonnière*" (sic) de ce limicole. Déjà, l'on s'étonne : une fois notre *Haematopus oestralegus* occis, la seule voie migratoire qu'on risque de découvrir est celle... du congélateur !

Mais l'on sursaute quand on lit qu'un "*concours est lancé, doté de lots de 50, 30 et 20 cartouches à ceux qui fourniront le plus d'huîtriers-pies*" (sic). Et l'auteur d'ajouter : "*nous espérons que l'on va se bousculer au portillon*". A ce rythme, en effet, ce sont certainement plus de 200 oiseaux qui risquent d'être abattus.

On lit également que les chasseurs de gibier d'eau "*prenant une orientation volontairement scientifique, doivent s'adjoindre des chercheurs désireux de collaborer avec impartialité*". Plus loin, que "*pour faire progresser la connaissance de la biologie et des mœurs des oiseaux, nous avons besoin de gens compétents*". Et enfin, que "*les scientifiques ont besoin des hommes de terrain que sont les chasseurs*". Beau discours pour justifier – à des fins scientifiques – les tableaux de chasse d'huîtriers-pies (qui sont infects à manger d'ailleurs). Mais voilà, pour stimuler nos nemrods-scientifiques, on a transformé la carotte en cartouche.

Mais là où l'on tombe de haut, c'est lorsqu'on apprend que le grand chef d'orchestre "scientifique" de ce tir à "l'huîtrier-pigeonné" est un ornithologue picard bien connu, Patrick Triplet.

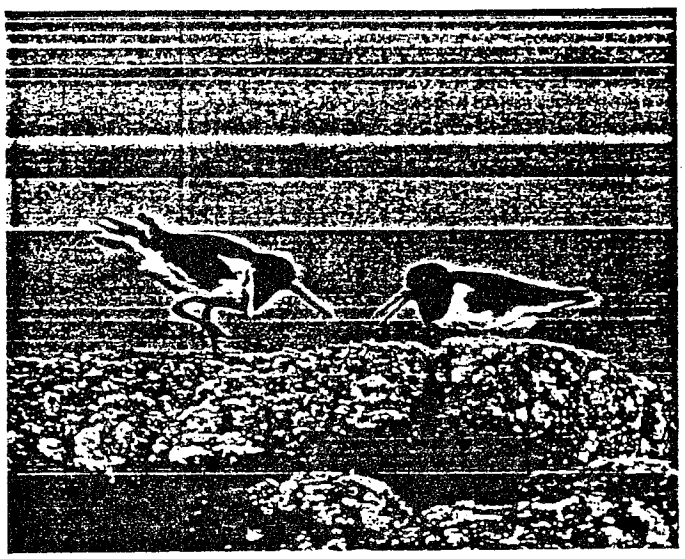


Photo C. Jobin

L'huîtrier-pie.

A côté d'un activisme pro-cynégétique certain, il est l'un des animateurs de l'Association pour la Promotion de la Recherche de l'Environnement qui publie la revue "Picardie-Ecologie", à laquelle participent, de bonne foi, des protecteurs de la nature !

De qui se moque-t-on ? Et depuis quand des ornithologues – qui se veulent "scientifiques" et "impartiaux" – admettent-ils et approuvent-ils la distribution, par l'intermédiaire d'une fédération de chasseurs au gibier d'eau, de sucettes-cartouches afin de stimuler des gâchettes déjà [illegible] dans cette région à tirer sur tout ce qui bouge ?

La communauté scientifique, comme les chasseurs raisonnables et tous les protecteurs de la nature, se doivent de condamner de telles pratiques et de désavouer tout scientifique en herbe qui s'en accommode. "L'escrologie" existe bel et bien mais pas là où d'aucuns le prétendent.

La Rédaction

N.D.L.R. : *Sur un plan strictement scientifique, "l'évolution des populations", la "modification des biotopes", la "nidification" ne sauraient en aucun cas justifier du tir de l'huîtrier-pie. De plus, P. Triplet semble ignorer les travaux remarquables de Burton, Cadman, Dare, Davidson, Dewar, Drinnan, Goss-Custard, Hutscher, Norton-Griffiths, Safriel, Sutherland et Webster, pour n'en citer que quelques-uns, qui ont étudié le régime alimentaire de l'espece dans des estuaires britanniques ou hollandais proches de celui de la Somme. A moins qu'il ne s'agisse ici d'une étude inédite sur la part des plombs de chasse dans l'alimentation de l'huîtrier ?..*

INFORMATIONS ...

MASSACRE D'OISEAUX EVITE EN ITALIE

Les forces de l'ordre sont intervenues pour empêcher une "tuerie" de petits oiseaux à Salice (Italie). Des milliers de passereaux protégés, capturés à l'aide de filets, ont été saisis par la gendarmerie et transportés à Turin où ils ont été libérés. Un exploit réalisé par le groupe naturaliste de la Brienza en collaboration avec la Ligue Italienne pour la Protection des Oiseaux. (L.I.P.U.).

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N° 6.

LA CONVENTION DE RAMSAR EST ENTREE EN VIGUEUR

Le protocole de la convention signé par la France en juillet 1984 est enfin applicable depuis le 1er octobre 1986, suite à sa ratification par la Belgique et le Mexique.

Il est à noter cependant que la seule zone retenue par notre pays est la Camargue qui possède déjà une réserve naturelle. N'y a-t-il pas d'autres zones humides d'importance internationale en France ?

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N° 6.

CONSEIL DE L'EUROPE : POISSONS D'EAU DOUCE ET INVERTEBRES PROTEGES

La convention relative à la conservation de la vie sauvage et des habitats naturels de l'Europe sera étendue aux poissons d'eau douce et aux invertébrés. La liste des espèces strictement protégées sera arrêtée fin 87 à partir de 850.000 espèces d'insectes, 34.000 d'araignées, plus de 100.000 de mollusques ...

Cette convention, ouverte en septembre 1979, vise à protéger les espèces menacées d'extinction, notamment les migrateurs et les végétaux rares. Actuellement, 119 espèces végétales et 410 animales sont strictement protégées. Les états signataires s'engagent à prendre des mesures de sauvegarde de leurs biotopes.

extrait de L'Oiseau Magazine N° 6

LES PYRENEES OCCIDENTALES MENACEES

Le Conseil International pour la Préservation des Oiseaux (C.I.P.O.) est intervenu auprés de la Commission européenne des communautés pour obtenir des éclaircissements sur deux projets d'aménagement touristiques qui, une fois réalisés, porteront gravement atteinte à l'environnement :

. La construction d'un chalet-refuge de 50 lits dans la vallée de Soussouéou - permis accordé par A. Carignon, Ministre de l'Environnement - Cette vallée n'était accessible qu'après environ 4 heures de marche mais l'été dernier, certains ont cru bon de la rendre facilement accessible en réalisant une piste pour 4 X 4 !

. Le projet de déclassement du Parc National des Pyrénées qui est à l'étude pour permettre la réalisation d'une station de ski au Col du Somport.

Il faut rappeler que Soussouéou fait partie d'un ensemble répertorié dans l'inventaire des zones de protection spéciale de la Directive européenne de protection des oiseaux.

Les deux sites menacés abritent aigle royal, vautour percnoptère, gypaète barbu, faucon pèlerin, picnoir, grand tétras et sont favorables à l'ours brun et au desman des pyrénées.

Des menaces semblables pèsent sur d'autres sites également répertoriés : forêt d'Iraty, Massif des Arbailles, cirque de Lescun.

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N° 6.

TRAFIC D'ANIMAUX SAUVAGES : SURVEILLANCE ACCRUE

Après l'ouverture de deux bureaux "TRAFFIC", un en Italie et un en Autriche, chargés de la surveillance du respect de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES), l'objectif suivant était l'ouverture d'un tel bureau à Paris.

C'est maintenant chose faite : TRAFFIC France, 14 rue de la Cure, 75016 PARIS

.../...

INFORMATIONS ...

.../...

La France est considérée comme le point de passage le plus aisé pour la C.E.E., en partie du fait des formalités de circulation simplifiées entre la métropole et les DOM- TOM.

ESPAGNE : PROTECTION RENFORCEE POUR L OUTARDE ET LE LOUP

Les communautés autonomes d'Extremadure et d'Andalousie ont ratifié des décrets pour protéger deux espèces en déclin : la grande outarde - disparue en France depuis le début du siècle - et le loup ibérique.

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N° 6.

OISEAUX EN SURSIS AU CAP DRAMONT ?

Grèbes, puffins, cormorans, butors, aigrettes, blongios, flamants, sternes et guifettes, engoulevents, martins pêcheurs, guêpiers, huppes, merles bleus figurent, parmi bien d'autres espèces, sur le territoire dit du Cap Dramont dépendant de la commune varoise de St Raphaël. Or cet intéressant espace devrait devenir zone d'aménagement concerté que l'on devine - Côte d'Azur commande ! - si l'Arrêté pris en ce sens par le Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports en date du 4 janvier 1985 n'était annulé par le Tribunal administratif de Nice.

L'Association des "Amis de St Raphaël et de Fréjus" signale, à l'appui de la démarche entreprise à cette fin, que l'essentiel des valeurs faunistiques et floristiques du séjour en cause à regrettablement échappé à l'étude d'impact.

Resterait-il tant d'accueils épargnés sur ce littoral provençal pour qu'il fût encore permis de passer outre à pareil argument ?

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N°6.

PROTECTION DES PELICANS FRISES

La Royal Society for the protection of Birds (R.S.P.B.) et la Commission des Communautés Européennes ont entrepris, en collaboration avec la Société Ornithologique Hellénique (Grèce), la sauvegarde d'une colonie de Pélicans frisés.

Oiseau rare d'Europe, il niche dans le Golfe d'Amnrakikas et au lac de Mikras Prespa. Il est menacé par la destruction de son habitat et par le braconnage.

extrait de l'Oiseau Magazine bulletin N° 6.

FOIRE EXPOSITION EUROPEENNE DE MATERIEL PEDAGOGIQUE/NATURE ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de l'ANNEE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT, LA FEDERATION NORD NATURE en liaison avec la DRAE et l'EDUCATION NATIONALE, organise une FOIRE EXPOSITION EUROPEENNE DE MATERIEL PEDAGOGIQUE concernant l'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT. Ce projet qui a reçu le LABEL DU COMITE NATIONAL DE L'AEE devrait se concrétiser du 14 au 21 octobre 1987.

Cette foire exposition se déroulera à LILLE, au Centre Régional de Documentation Pédagogique. Il est prévu de la prolonger à ARRAS (Pas de Calais) du 23 au 30 octobre. Elle s'adresse prioritairement aux enseignants, aux responsables d'Associations, aux animateurs de groupes de jeunes, et secondairement au grand public.

extrait de la Lettre du Hérisson N°59

ESPECE EN VOIE D'EXTINCTION

L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES (UICN) A DIFFUSE LE 11 OCTOBRE 1986, UN COMMUNIQUE A LA PRESSE PORTANT SUR LA DISPARITION DE CERTAINES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES.

.../...

INFORMATIONS ...

.../...

(suite Espèces en Voie d'Extinction)

Aujourd'hui, 24 espèces d'animaux et de plantes sont reconues comme étant au bord de l'extinction, et la plupart d'entre elles sont ainsi menacées par les activités de l'Homma a indiqué Grenville LUCAS, Président de la Commission de la Sauvegarde des espèces de l'UICN.

"La destruction de leur habitat en est la principale cause", et leur disparition signifie non seulement une grande perte pour l'humanité, mais aussi pour la recherche scientifique.

Moins de 100 petits lions tamarins noirs du Brésil survivent, moins de 400 dauphins de Baïji aussi. Le Pivert à bec d'ivoire du Sud-Ouest des Etats Unis disparait peu à peu...

Les scientifiques de nombreux pays ont sélectionné 24 espèces pour représenter les innombrables espèces très sérieusement menacées aujourd'hui d'extinction : 6 000 espèces animales et environ 25 mille espèces végétales sont en danger. "Et il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg" a déclaré M. LUCAS ; un grand nombre de plantes et d'insectes sont sur le point de disparaître alors qu'ils sont encore inconnus des scientifiques.

Des efforts de conservation sont déjà en cours pour quelques unes des espèces citées. Ceci inclut la protection de leur habitat, leur reproduction en captivité ou leur culture pour les réintroduire dans leur milieu naturel.

Toutes ces espèces menacées peuvent pourtant être sauvées si l'homme en a vraiment la volonté.

UICN
Avenue du Mont Blanc
1196 GLAND (Suisse)

extrait de la Lettre du Hérisson N°59

STOPPER LE BEACH CHIMP BUSINESS

La Ligue Internationale pour la Protection des Primates (IPPL) a constaté que depuis 5 années qu'elle combat contre l'utilisation des chimpanzés sauvages en Espagne (notamment sur les plages, par des photographes ambulants); le gouvernement de ce pays n'a pas réagi. Ce marché des chimpanzés est une menace constante pour la population de ce singe en Afrique qui va bientôt devenir une nouvelle espèce en voie d'extinction.

Cette ligue demande que l'Espagne, en tant que membre du CITES et de l'UICN, soit obligée de respecter ses engagements et fasse cesser ce marché.

Pour cela, l'UICN, la CITES, le WWF international et toutes les sociétés de protection de la Nature européennes doivent informer la presse et le public afin de faire pression sur le gouvernement de Felipe Gonzalez et l'obliger à ne plus faire la sourde oreille à ce problème.

extrait de la Lettre du Hérisson N° 59

LE SCPRI TENU DE DIFFUSER LES MESURES DE RADIOACTIVITE QU'IL EFFECTUE.

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT A DIFFUSE A LA PRESSE LE COMMUNIQUE SUIVANT, LE 1er DECEMBRE 86, A LA SUITE D'UNE DECISION DE LA COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS QUI CONFIRME LA DEMANDE DES AMIS DE LA TERRE FORMULEE LE 7 AOUT 1986 D'AVOIR ACCES AUX RESULTATS CONTENUS DANS DES DOCUMENTS EMIS PAR LA SCPRI.

Après l'accident nucléaire de TCHERNOBYL, les Amis de la Terre se sont tournés vers le Service Central de Protection des rayonnements Ionisants (SCPRI) pour obtenir les résultats des prélèvements mesurant la radioactivité effectués par les Préfectures et la DDASS.

.../...

INFORMATIONS...

.../...

(suite Le SCPRI tenu de diffuser les mesures de radioactivité qu'il effectue.)

Ce service public n'a pas répondu à la demande formulée. La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) a donné raison à l'Association.

Désormais, toute personne ou groupe de citoyens peut, en France, s'appuyer sur cet avis, pour obtenir communication de ces mesures de radioactivité : c'est la 1ère fois que le SCPRI est mis en cause officiellement pour rétentions des informations dont il dispose.

Contact :

Document complet disponible contre 5 Fr en timbres auprès du :

CIELE
M. GUILLOTIN ou M. BERNARD
48 bd Magenta
35000 RENNES
Tél : 99.30.35.50.

extrait de la Lettre du Hérisson N°59

L'AMOCO CADIZ OUBLIE ?....

Les remorqueurs de haute mer de la compagnie "Abeilles International" assurant des missions de sécurité sur les côtes françaises sont menacés

Le contrat passé entre la Marine nationale et cette compagnie a été révisé à la baisse de moitié !

C'est à la suite de la catastrophe de l'Amoco Cadiz en 1978 qu'"Abeilles International" avait été chargée de la surveillance des zones côtières tant en Manche Atlantique qu'en Méditerranée.

L'action a été efficace puisqu'aucun gros accident n'est à déplorer depuis 1980. Faudra-t-il à nouveau une catastrophe avec perte d'hommes ou une marée noire spectaculaire pour que les pouvoirs publics s'aperçoivent que la prévention est somme toute, préférable à la réparation (quand elle est envisageable) des dégats ?

Le 1er janvier dernier, le porte-conteneur "Kini Kersten" est venu s'échouer sur la côte Ouest du Cotentin à deux kilomètres du bassin de refroidissement de la centrale de Flamanville. Le CROSSMA de Cherbourg qui surveille le "rail" n'avait rien vu.

Il faut dire que l'accostage se passait la nuit du réveillon qui avait été semble-t-il, copieusement arrosé.

L'accident reste donc possible.

Les protecteurs de la Nature se doivent d'agir auprès des responsables à tous niveaux pour que notre littoral continue à être sous la protection des "Abeilles".

Josette Benard

extrait de la Lettre du Hérisson N°60

"LA LAITERIE AVAIT POLLUE LE RUISSEAU"

Démonstrations : Pour la nième fois (EDF, Rhône Poulenc...) la FRAPNA démontre que la police des eaux en France est inexistante sinon inefficace.

Le pollueur arrose à l'amiable la société de pêche à qui l'Etat a abandonné ses pouvoirs de police et ses responsabilités. Sans la partie civile FRAPNA, l'affaire était enterrée et le pollueur pouvait continuer éternellement ses déversements dans la rivière et dans la caisse des Pêcheurs.

Avec 12 000, 00F par an pour acheter des truites au lieu de 1 500 000, 00F de station d'épuration, le pollueur peut tenir plus de 150 années suivant l'évolution des cours de truites d'élevage.

.../...

INFORMATIONS ...

.../...

(suite "La Laiterie avait pollué le ruisseau".)

En cette fin de Moyen Âge au début de l'ère informatique, nous aurons vécu une époque formidable...

extrait de la Lettre du Hérisson N°60

LE "TABLEAU D'HORREUR" DE LA CHASSE FRANCAISE OU 367 BAVURES CYNEGETIQUES EN 4 MOIS DE CHASSE.

La saison de chasse 1986 a été exeptionnellement meurtrière pour les oiseaux protégés ! C'est ce que révèle un sondage réalisé par l'Union Nationale des Centres de Soins. En quatre mois, 35 centres répartis sur l'héxagone (soit environ la moitié de la couverture nationale) ont recueilli 367 oiseaux (appartenant à 49 espèces, toutes protégées par la loi), morts ou blessés par faits de chasse.

Parmi les victimes les plus spectaculaires, citons 3 cigognes (il ne niche plus que 20 couples en France), 10 cygnes tuberculés, 13 grues cendrées et 11 faucons pèlerins.

Le tir des grues cendrées est d'autant plus regrettable que cette année, une opération médiatique de grande envergure a permis de suivre la migration de ces grands échassiers en route vers l'Espagne.

Quant aux faucons pèlerins, il s'agit d'une espèce particulièrement vulnérable, qui mobilise les efforts de tous les protecteurs de la nature d'Europe. Les oiseaux tirés, tous bagués, venaient pour la plupart de Scandinavie (Finlande et Suède) où de coûteux projets de protection tentent d'enrayer leur catastrophique déclin.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Fonds d'Intervention pour les Rapaces et l'Union Nationale des Centres de Soins rappellent une fois de plus que ces actes de malveillance ruinent les efforts énormes des protecteurs de la nature de toute l'Europe et soulignent la responsabilité des chasseurs français dans ces destructions inadmissibles, quand il s'agit d'espèces si rares et protégées.

La L.P.O., le F.I.R. et l'U.N.C.S., constatant que ces "bavures" ne sont pas accidentelles pour la majorité d'entres elles, demandent que les chasseurs fassent le ménage dans leurs rangs. Les protecteurs des oiseaux attendent toujours de leur part, la démonstration de leur soi-disant qualité de gestionnaires intelligents de la faune sauvage.

La saison de chasse 86/87, depuis l'ouverture de celle du gibier d'eau en juillet 86, s'est soldée par un nombre inhabituellement élevé de "bavures" dont ont été victimes des oiseaux d'espèces protégées. Un certain nombre de ces oiseaux parviennent, par diverses voies, dans les "Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage de France", soit à l'état de cadavres, soit nécessitant des soins parfois longs et coûteux. De toutes manières, ce n'est q'une partie de ce qui est tiré qui parvient dans ces Centres car :

- la quasi-totalité des oiseaux tués ne sont pas retrouvés,
- une petite proportion seulement des blessés sont récupérés :
 - . un pourcentage meurt (non retrouvés),
 - . un autre pourcentage est conservé par des particuliers, faute d'avoir découvert un Centre de Sauvegarde, ou pour leur petit "ZOO" personnel.

Le pourcentage de blessés arrivant dans les Centres n'est pas évaluable mais, pour les raisons évoquées ci-dessus, ne représente forcément q'une faible partie des dites "bavures".

.../...

INFORMATIONS ...

.../...

(suite "Le "Tableau d'Horreur" de la Chasse Française ou 367 Bavures Cynégétiques en 4 mois de Chasse").

Nous nous devons de citer la clairvoyance de ces (trop rares) chasseurs, laquelle s'apparente parfois à un acte de courage.

Si le tir d'une buse est, de temps en temps, le résultat d'une confusion, lors de la chasse crépusculaire à la bécasse en particulier, la majorité des exactions sont bel et bien le fait d'intentions délibérées ; avec quel oiseau-gibier peut-on confondre un faucon pèlerin ou une circaëte par exemple, ainsi qu'une grue cendrée, une cigogne blanche (ou noire)... sans parler d'une hirondelle rustique ?

Soulignons aussi la responsabilité des pêcheurs dans la destruction des hérons cendrés (30 victimes).

Pêcheurs, Chasseurs même combat ?

Nous nous devons de préciser également que le "tir illégal" n'est pas la seule cause des blessures d'individus d'espèces protégées. Néanmoins, pour les rapaces qui constituent la majorité des blessés recueillis, cette cause concerne en moyenne, pour la France, 60 % des cas chez les diurnes et 40 % chez les nocturnes.

Nous ne pouvons accepter ce massacre gratuit et haineux. Les animaux sauvages ont déjà suffisamment à souffrir des conditions environnementales créées par la surpopulation humaine sans y ajouter la bêtise à son niveau le plus bas.
Nous pourrions être tentés de désigner un palmares en ce domaine, le Nord-Ouest de notre pays disputant âprement la première place au Sud-Est et surtout au Sud-Ouest ; cependant, notre échantillonnage est biaisé par l'importance relative des Centres Régionaux de Sauvegarde et leur "rayonnement".

Bien que seulement 50 % environ des Centres aient répondu, les chiffres sont éloquents, même s'ils ne peuvent être multipliés par 2 pour obtenir un bilan national, excépté peut-être pour une espèce aussi bien représentée sur tout le territoire que la buse variable :

47 x 2 = 94 buses tuées
13 x 2 = 26 buses infirmes définitives
40 x 2 = 80 buses relâchées ou relâchables

= 200 buses tirées

ne représentant qu'un faible pourcentage de ce qu'il est réellement, et ce en 4,5 mois seulement.

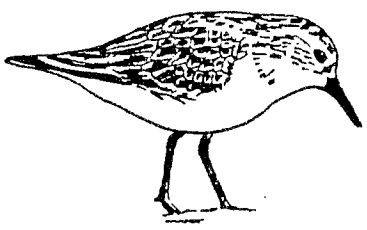
Mais pour 11 faucons pèlerins retrouvés (dont 2 bagués en Suède, 1 en Allemagne et 1 en Finlande), combien d'abattus ? Et cet épervier mâle bagué en U.R.S.S., venu à la rencontre de plombs bien français le 14 décembre, qui s'ajoute aux 35 autres retrouvés, quelle partie des sédentaires + migrateurs représentent-ils ?

Et les grues cendrées, ainsi que les hérons cendrés : pêcheurs et chasseurs même combat ?

La diversité des espèces concernées est la preuve flagrante, si besoin était, que les "bavures" ne sont pas accidentelles pour la grande majorité d'entre elles.

Il est donc temps que les chasseurs fassent le ménage dans leur rangs (nul n'est censé ignorer la loi) ; nou attendons toujours la démonstration de leurs soi-disant qualités de gestionnaire intelligents de la faune.

extrait de la Lettre du Hérisson N° 61



INFORMATIONS ...

.../...

(suite "Le "Tableau d'Horreur" de la Chasse Française ou 367 Bavures Cynégétiques en 4 mois de Chasse").

Les chiffres qui sont donnés ci-dessous n'en sont donc que plus éloquents.

Oiseaux d'Espèces Protégées Abattus Par Plombs entre le 01/08 et le 10/12/86.

(D'après un questionnaire adressé le 01/12/86 aux 65 centres et antennes de l'U.N.C.S., 35 ont répondu dans les délais, soit près de 50%.)

M = Morts
I.D. = Infirmes Définitifs
R.R. = Relâchés et relâchables
T = Total

	M	I.D	R.R	T
Vautour Percnoptère	/	1	/	1
Aigle Botté	/	/	1	1
Circaëte	1	1	/	2
Milan Royal	2	1	1	4
Milan Noir	/	1	/	1
Autour	/	2	1	3
Epervier	24	5	7	36
Buse	47	13	40	100
Bondrée	5	/	4	7
Faucon Pèlerin + 2 fauconneris	5	/	6	11
Faucon Hobereau	2	3	/	5
Faucon Emerillon	1	1	1	3
Faucon Crécerelle	11	4	6	21
Busard des Roseaux	7	1	2	10
Busard St Martin	5	/	3	8
Busard Cendré	/	/	1	1
Hibou Grand-Duc	/	/	1	1
Hibou Moyen-Duc	6	/	3	9
Hibou des Marais	2	/	1	3
Chouette Hulotte	4	/	2	6
Chouette Effraie	5	/	/	5
Grèbe Huppé	3	/	/	3
Grèbe Castagneux	1	/	/	1
Grand Cormoran	1	/	/	1
Grue Cendrée	7	5	1	13
Cigogne Blanche	1	/	1	2
Cigogne Noire	1	/	/	1
Spatule	2	/	/	2
Héron Cendré	16	7	7	30
Héron Bihoreau	1	/	/	1
Cygne Tuberculé	8	1	1	10
Tadorne de Belon	9	/	/	9
Outarde Canepetière	2	/	/	2
Oedicnème	3	/	1	4
Avocette	1	/	/	1
Bécasseau Cocorli	/	/	1	1
Bécasseau Variable	8	/	/	8
Chevalier Guignette	3	/	/	3
Goéland Argenté	7	4	4	15
Goéland Brun	2	/	/	2
Mouette Tridactyle	1	/	/	1
Mouette Rieuse	5	2	2	9
Sterne Caugek	1	/	/	1
Guifette Noire	1	/	/	1
Grand Corbeau	2	/	/	2
Martin-Pêcheur	1	/	/	1
Pic Noir	1	/	/	1
Pic Epeiche	1	/	/	1
Bergeronnette Grise	1	/	/	1
Hirondelle Rustique	1	/	/	1
TOTAL	217	52	98	367

Soit 367 oiseaux abattus, dont 217 + 52 = 269 (73,3 %) perdus à coup sûr pour la nature et 98 (26,7 %) relâchés ou relâchables, ce qui ne signifie pas réinsertion certaine dans le milieu naturel. Il faut compter, au minimum, 80 % de pertes sur ces 367 oiseaux, malgré les efforts et la technicité des responsables de Centres pour la dernière catégorie.

Le fait que des oiseaux d'espèces protégées soient abattus par des "tireurs" ne signifie pas que nous devions crier haro sur "LES CHASSEURS" ; tous (heureusement) ne violent pas les lois (et le bon sens). Malheureusement même s'il n'y avait que 10 % de "mauvais chasseurs", cela représenterait tout de même 185 000 individus dangereux avec un fusil entre les mains.

Une partie des oiseaux blessés sont amenés dans les Centres de Sauvegarde par des gardes de l'Office National de la Chasse et par les gardes fédéraux (nous n'avons pas connaissance d'une telle démarche faite par des gardes privés !), ainsi que par des chasseurs scandalisés par la stupidité de certains de leurs collègues.

.../...

INFORMATIONS ...

.../...

LA VERITE SORT DE LA BOUCHE... DES CHASSEURS.

LA REVUE NATIONALE DE LA CHASSE (FEVRIER 1987) VIENT DE PUBLIER UN EDITORIAL. NOUS N'AVONS PU RESISTER A LE REPRODUIRE. SI SEULEMENT SON AUTEUR POUVAIT ETRE ENTENDU PAR TOUS LES CHASSEURS !

De l'argent jeté par les fenêtres

"D'après les chiffres fournis par les différents postes frontières, il aurait été importé pour la saison 85/86 (gibiers vivants destinés à la reproduction) 57 343 lièvres, 34 239 faisans et 10 450 perdrix en provenance des pays de l'Est et de l'Espagne pour lièvres et faisants et du Danemark pour les perdrix. A titre indicatif, un couple de lièvres coûtait, livré en janvier 1986, 1 410 F. Quand on sait les piètres résultats que donnent ces animaux une fois lâchés sur les territoires (mortalité importante, reproduction quasi nulle) on est en droit de se demander si cette masse d'argent considérable n'est pas jetée par les fenêtres. Plus de 40 millions de francs nouveaux dépensés chaque année par les sociétés de chasse pour lâcher des capucins qu'elles ne reverront sans doute pas à la prochaine ouverture, voilà qui paraît absurde, tout comme le sont ces lâchers de perdrix danoises dont toutes les tentatives d'acclimatation se sont soldées par des échecs. Les repeuplements sont des opérations délicates et de longue haleine qui ne peuvent donner des résultats positifs qu'à la condition d'être pratiqués avec des souches locales, si possible sauvages, et sur des territoires auxquels des aménagements auront apporté à nouveau une capacité d'accueil. Si l'on veut à tout prix dépenser son argent, c'est à cela qu'il faut l'utiliser. Et mieux vaut préserver les populations existantes - en retardant au 15 octobre le tir des lièvres par exemple - plutôt que de se donner bonne conscience en signant un chèque pour l'achat de gibiers qui ne profiteront à personne. Il est vrai que cela suppose des efforts, des connaissances et une discipline qu'encore trop peu de responsables cynégétiques se soucient d'acquérir.

Nous nous permettons de rappeler que dans le domaine des fonds perdus, on aurait pu rajouter les crédits consacrés aux études sur le sylvilagus.

Siméon

extrait de la Lettre du Hérisson N° 62

PANDA : ETAT D'URGENCE

LE PRESIDENT DU WWF INTERNATIONAL, S.A.R. LE PRINCE PHILIP, DUC D'EDIMBOURG, A DECLARE LORS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE TENU A LONDRES AUJOURD'HUI QUE LA SITUATION DU PANDA, ESPECE UNIQUE A LA CHINE ET SYMBOLE DU WWF, DEVIENT TRES PREOCCUPANTE.

SI DES MESURES RAPIDES DE PROTECTION NE SONT PAS PRISES IMMEDIATEMENT, LES PANDAS DISPARAITRONT AU COURS DU SIECLE PROCHAIN.

Des images satellites montrent que les défrichements pour l'agriculture seront la cause principale de son éventuelle disparition et non le manque de nourriture. (Bien que le Panda soit omnivore, il mange pratiquement exclusivement du bambou. Le bambou meurt après la floraison - phénomène qui a lieu entre 10 et 100 ans, suivant les espèces).

Cette analyse fait partie d'un projet mené par le WWF et le Ministère Chinois des forêts et comprend des études sur le terrain et des images par satellites.

L'étude sur le terrain a montré que la répartition et la densité des populations actuelles des pandas sont de plus en plus divisées en petits groupes de "sub-populations", séparés par des barrières aussi insurmontables que des routes, des villages et des zones agricoles.

.../...

INFORMATIONS...

.../...

(suite "Panda : Etat d'Urgence".)

La plupart de ces sub-populations sont composées de moins de 50 individus et beaucoup ne comptent plus qu'une dizaine d'animaux. Une sub-population de moins de 20 individus risque de disparaître en peu de générations, à cause du manque de diversité de partenaires appropriés pour la reproduction, et est également menacée par un taux élevé de consanguinité.

Ce projet d'étude Chine/WWF a aboutit à une stratégie de gestion d'urgence pour sauver le panda.

Le gouvernement chinois est en train actuellement d'étudier ces propositions. La stratégie propose plusieurs solutions : la réintroduction dans la nature de pandas nés en captivité et, surtout, la création de "couloirs à panda" - replantation de la forêt entre deux sites à pandas afin de lier les îlots de forêts de façon que les pandas puissent se déplacer librement entre populations.

extrait de la Lettre du Hérisson N°63

SAUVONS LA SOLOGNE !

Après le Bénélux, les Etats-Unis, etc, la France semble découvrir les bases de loisirs géantes. Dans la lignée de Disneyland, un gigantesque projet touristique menace la Sologne.

La zone des étangs de Sologne est la troisième des 28 zones humides françaises reconnues d'importance internationale.

Un groupe de promoteurs (Société Civile Immobilière du Galop) a choisi l'opportunité de la mise en vente de la propriété de l'Arsendrie (170 hectares) à Saint-Viâtre (Loire-et-Cher) pour proposer l'implantation d'un complexe de loisirs géant en pleine nature à 2 km du village. Ce projet est l'une des conséquences directes de l'ouverture de l'autoroute A 71 qui relie aujourd'hui Paris à Salbris.

Ce projet situé dans la zone des étangs met en péril l'avenir biologique du secteur, et entre en contradiction flagrante avec le Plan d'Aménagement Interdépartemental de la Sologne (1984) conçu en coordination par les élus, les administrations et les associations qui préconise pour cette zone fragile un tourisme diffus respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, ce projet présente de nombreuses lacunes techniques et constitue un déséquilibre évident au regard du tissu social solognot (3 000 touristes pour 1 000 habitants à St-Viâtre).

Une première Commission d'enquête avait émis un avis très réservé quant à ce projet et donné ainsi raison aux associations de protection de l'environnement, tant au point de vue écologique que technique, économique et social.

Aujourd'hui, le gouvernement est décidé à laisser aux élus locaux toute la responsabilité du projet. Ainsi, le maire a dû soumettre à l'enquête publique un plan d'occupation des sols. La municipalité aura donc la possibilité de décider seule, et ce quel que soit le résultat de la Commission d'enquête, la réalisation d'une base de loisirs de cette importance sur sa commune

Autant dire que l'Etat, et en particulier le ministre de l'Environnement, ferment pudiquement les yeux sur ce dossier, alors que la France a signé le 3 décembre 1982 la Convention de Ramsar qui l'engage à "mettre en oeuvre des mesures de protections de ces zones sur son territoire" et le 6 avril 1981 la directive du conseil des Communautés européennes sur la protection des oiseaux sauvages (directives C.C.E., 2 avril 1979).

.../...

INFORMATIONS...

.../...

(suite Publications)

. Le dernier numéro de l'Avocette, revue de la Centrale Ornitologique Picarde est sorti. On y trouvera notes et articles concernant la Buse pattue, le Fulman, l'Autour...etc. Ce numéro de 51 pages est disponible à la Centrale Ornithologique Picarde, Salle polyvalente de l'Ile aux Fagots,
43, Chemin de Halage 80000 AMIENS.

. Dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement. Le GEPOP a réalisé une exposition en collaboration avec la Maison de l'Oiseau.
4 espèces d'oiseaux fréquentant la Côte Picarde y sont présentés, ainsi que leur habitat. En complément, une brochure de 40 pages a été édité, reprenant de manière plus complète les thémes abordés.
prix de vente 15 frs.
frais d'envoi 5 frs.

RAPPORT SURVEILLANCE 1986

Comme chaque année le Fonds d'Intervention pour les Rapaces publie son rapport présentant les résultats de la campagne surveillance aires de rapaces menacés. Et comme chaque année, le travail fut énorme :
5 337 journées/hommes et une dépense de 293 610,94.
Tout ceci pour les résultats suivants :

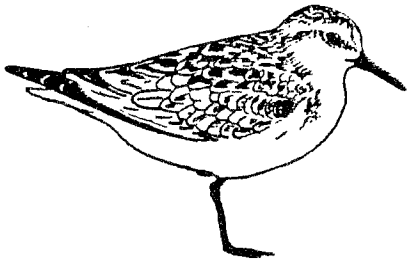
Le F.I.R. manque de bénévoles pour cette activité, si vous êtes intéressés contactez le.

F.I.R. B.P. 27 92250 LA GARENNE-COLOMBES

Ajoutons que le GEPOP a participé à cette campagne surtout pour la Somme en essayant de sauver les aires de "busard" situés dans les cultures et donc menacées lors de la moisson.
Pour 1987, l'opération sera renouvelée. (cf ci-après).

TABLEAU RECAPITULATIF SURVEILLANCE 1986

Espèces	Territoires	Aires	Jeunes volants	Gardiens	Journées/ homme
Faucon pélerin.....	409	249	330	256	2.215
Busards.....	445	206	671	145	1.457
Vautour fauve.....	200	173	122		
Vautour percnoptère...	30	25	17	36	300
Gypaète.....	11	11	2		
Balbuzard.....	14	14	21	35	115
Aigle royal.....	45	28	21	31	200
Aigle de Bonelli.....	31	27	25	39	1.050
TOTAUX	1.185	733	1.209	484	5.337



INFORMATIONS...

.../...

(suite "Sauvons la Sologne !").

Ceci n'est pas un cas isolé, il peut se répéter dans toutes les régions de France.

C'est pourquoi les associations locales, culturelles et de protection de l'environnement, la Fédération Nationale des Associations de Protection de la Nature sont décidées à employer tous les moyens en leur possession pour empêcher la réalisation de ce projet.

Pour tout complément d'information, contacter : Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre (FRAPEC), M.M. Touchard, M.A., Beignet, Maison de la Nature - 71 avenue C. Péguy - 45800 Saint-Jean-de-Braye. Tél. (16) 38.83.00.80.

Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), Melle S. Chalande, M.A. Reille - Maison de chevreuil - 57 rue Cuvier-75231 PARIS CEDEX 05.
Tél; (16.1) 43.36.79.95.

extrait du Courrier de la Nature N° 106.

FORET SAUVEGARDEE LES FUMEURS PAIERONT

A compter du 1er février 1987 suite à un amendement au projet de budget 87, tout acheteur acquitera une taxe de 2 centimes sur les boites d'alumettes "fumeurs" et de 50 centimes sur les briquets et les recharges. Les fonds collectés grâce à cette taxe, 50 millions de francs en 1987 selon les prévisions gouvernementales, serviront à financer pour partie un plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, adopté en conseil interministériel réduit le 11 décembre dernier.

extrait du Courrier de la Nature N° 106.

PUBLICATIONS

. Dans le dernier numéro du Courrier de la Nature (novembre, décembre 86 N° 106), revue de la Société Nationale de Protection de la Nature, on pourra lire un excellent article de X. COMMECY et E. MERCIER intitulé la Mortalité des Oiseaux de la Baie de Somme et de la Côte Picarde (pages 12 à 19). Cette publication dresse le bilan de 19 ans de ramassage d'oiseaux sur notre littoral et fait une analyse lucide et objective des résultats obtenus.

C'est pas triste à lire
Ce numéro est disponible au GEPOP au prix de 25 Frs (franco de port).

. Sortie prochaine du "Livre Rouge des espèces marines menacées en France" pour tout renseignements s'adresser au Secrétariat de la Faune et de la Flore sauvage, Muséum National d'Histoire Naturelle 57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05.

. La S.F.E.P.M. lance une souscription pour l'"Encyclopédie des Carnivores de France". Cet ouvrage collectif dresse un bilan exhaustif des connaissances sur le systématique, la répartition, la morphologie l'écologie, l'éthologie et la gestion des carnivores français. Rédigé par des spécialistes, chaque monographie comprend de 15 à 30 pages avec illustrations et bibliographie en format 21 x 29,7, reliure 2 agrafes, couverture 240 gr. Les neuf premiers fascicules 250 F. s'adresser à la SFEPM Bahallard, Puceul 44390 NORT-SUR-REDRE

. A signaler que la L.P.O. vend des ouvrages ornithologiques anglais à des prix intéressants, ceci à son magasin "Boutique aux oiseaux" 51 rue Laugier Paris.

.../...